## CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR

Lave-vaisselle

Date du calcul	08.04.2025		
Nom ou marque commerciale du fournisseur	ASKO Appliances AB		
Adresse du fournisseur	Sockerbruksgatan 3C, SE-531 40 Lidköping, Sweden		
Référence du modèle donnée par le fournisseur	VW544N		

Critère	Sous-critère	Note du sous- critère sur 10	Coefficient du sous critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
CRITÈRE 1: DOCUMENTATION	1.1: Engagement sur la durée de mise à disposition sans frais de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	5,20	2	10,40	65,00
CRITÈRE 2: DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS	2.1: Facilité de démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	8,00	1	16,50	
	2.2: Outils nécessaires au démontage des pièces détachées - pièces panne/casse (liste 2)	7,00	0,5		
	2.3: Caractéristiques des fixations pour l'assemblage des pièces des listes 1 et 2	10,00	0,5		
CRITÈRE 3: DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES	3.1: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	5,70	1	12,60	
	3.2: Engagement sur la durée de disponibilité des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	7,10	0,5		
	3.3: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces panne / casse (liste 2)	6,70	0,3		
	3.4: Engagement sur les délais de livraison des pièces détachées - pièces fonctionnelles (liste 1)	6,70	0,2		
CRITÈRE 4: PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES	4: Prix des pièces détachées	9,00	2	18,00	
CRITÈRE 5: CRITÈRE SPÉCIFIQUE	5.1: Accessibilité du compteur d'usage	0,00	1	7,50	
	5.2: Assistance à distance sans frais	10,00	0,5		
	5.3: Possibilité de réinitialisation logicielle	5,00	0,5		
Note de l'indice sur 10					6,5

<sup>\*</sup>liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;
\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement;